

DELEGATION DE M. Jean-Charles BRON

D -20070226

Soutien au développement du commerce, de l'artisanat et des services de la ville de Bordeaux. Animations présentées par les associations de commerçants. Demande de subventions. Décision. Autorisation.

Monsieur Jean-Charles BRON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du soutien de la Ville de Bordeaux en faveur du développement du commerce et des activités artisanales et de services ayant fait l'objet de la délibération n° 20070007 du Conseil Municipal du 29 janvier 2007, les associations de commerçants ont présenté des projets d'animations.

Vous trouverez ci-annexés les descriptifs et budgets prévisionnels des projets d'animations pour lesquels les associations pourraient bénéficier des subventions municipales suivantes :

Porteurs	Actions	Dates	budgets prévisionnels		Subventions Ville de Bordeaux
			HT	TTC	
Association du Marché Biologique des Quais	Le Marché Biologique fête son 30ème anniversaire	17 mai 2007	3 971,57	4 750,00	2 375,00
Association des commerçants de Caudéran Centre	Fête de l'Escargot de Caudéran	1er juin 2007	4 222,41	5 050,00	2 300,00
Association Judaïque Saint Seurin	Saint Seurin fête les fruits et légumes du jardin	1er juin 2007	4 356,19	5 210,00	2 200,00
Association des commerçants du Grand Parc	Fête des Mères	2 juin 2007	2 850,30	3 086,81	855,00
TOTAL			15 400,47	18 096,81	7 730,00

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement des subventions suivantes :

Association du Marché Biologique des Quais	2 375,00 €
Association des commerçants de Caudéran Centre	2 300,00 €
Association judaïque Saint Seurin	2 200,00 €
Association des commerçants du Grand Parc	855,00 €

dont les montants seront imputés sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous-fonction 94 - nature 6574).

Ces subventions seront versées sous réserve de la signature des contrats d'opération correspondants, de la fourniture de toutes les pièces justificatives par les présidents d'association et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires pour les actions qui le nécessitent.

**ASSOCIATION DU MARCHÉ BIOLOGIQUE
DES QUAIS**

« Le Marché biologique fête son 30^{ème} anniversaire »

date de réalisation

Jeudi 17 mai 2007

Descriptif détaillé de la manifestation

L'association des commerçants souhaite organiser, à l'occasion du 30^{ème} anniversaire du Marché Biologique des quais, une animation à l'attention de ses clients, des résidents de Bordeaux et de la CUB.

Une animation musicale aura lieu toute la matinée, des sacs cabas, aux couleurs du Marché Biologique seront remis aux clients et un buffet sera offert pour clôturer la manifestation. Une large campagne de communication est prévue pour promouvoir ce 30^{ème} anniversaire ainsi que le Marché qui se tient tous les jeudis quai des Chartrons.

Partenaires associés

Mairie de Bordeaux, Association du marché biologique des quai des commerçants...

COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION

COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION				
CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
Animation	167,22	200,00	Association	2 375,00
<i>Animation musicale</i>	167,22	200,00		
Communication	1 128,76	1 350,00	Ville de Bordeaux	2 375,00
<i>Publicité - Paru Vendu</i>	334,45	400,00		
<i>Publicité - Cinéma UTOPIA</i>	108,70	130,00		
<i>Publicité - Sud Ouest tracts</i>	334,45 351,17	400,00 420,00		
Cadeaux	1 212,37	1 450,00		
<i>Cabas</i>	1 212,37	1 450,00		
Logistique	250,84	300,00		
<i>frais administratifs</i>	250,84	300,00		
Alimentaire	1 212,37	1 450,00		
<i>Boissons</i>	459,87	550,00		
<i>Buffet</i>	752,51	900,00		
TOTAL	3 971,57	4 750,00	TOTAL	4 750,00

ASSOCIATION DES COMMERCANTS DE CAUDERAN CENTRE

« Fête de l'Escargot de Caudéran »

date de réalisation

Vendredi 1er juin 2007

Descriptif détaillé de la manifestation

L'association des commerçants, à l'instar de la manifestation de juin 2006, souhaite organiser une animation sur le thème de « L'Escargot » emblème de Caudéran. De nombreuses animations sont prévues tout au long de cette journée (animations musicales, démonstrations arts martiaux, jeux...). Cette manifestation a pour objectif bien entendu, de créer une dynamique au centre de Caudéran et de proposer une animation festive à tous ses résidents. L'association souhaite pérenniser cette action qui se déroulerait tous les ans au début du mois de juin.

Partenaires associés

Mairie de Bordeaux, Etat (Fisac - Ronde des Quartiers), Hyper Champion, Caisse d'Epargne, Société Générale..

COUT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
Animations	3 302,68	3 950,00	Association de commerçants et partenaires privés	1 950,00
<i>Orchestre</i>	1 923,08	2 300,00	<i>(Hyper Champion, Caisse d'Epargne, Société Générale...)</i>	
<i>Feu d'artifice</i>	1 254,18	1 500,00		
<i>maquillage</i>	125,42	150,00		
Communication	668,90	800,00	Partenaires publics	3 100,00
<i>impression affiches, flyers</i>	668,90	800,00	<i>Ville de Bordeaux</i>	2 300,00
			<i>Fisac - Ronde des Quartiers</i>	800,00
Alimentaire	250,84	300,00		
<i>Boissons</i>	250,84	300,00		
TOTAL	4 222,41	5 050,00	TOTAL	5 050,00

ASSOCIATION JUDAÏQUE SAINT SEURIN

« Saint Seurin fête les fruits et légumes du jardin »

date de réalisation

Vendredi 1^{er} juin 2007

Descriptif détaillé de la manifestation

Le Festival des Jardins se déroulera à Bordeaux du 26 mai au 3 juin 2007. La 6e édition investit la ville,

sur le thème du "jardin des saveurs... en habits rouges."

L'association des commerçants en partenariat avec l'Association du Village Saint Seurin souhaite organiser une manifestation à l'attention de ses clients, des résidents du quartier et des visiteurs. La Place des Martyrs de la Résistance deviendra « le potager et le verger de Saint Seurin ».

Les vitrines et devantures des commerces de la rue Judaïque (de la place Gambetta à la place des Martyrs de la Résistance) seront décorées. De nombreuses animations seront proposées à l'attention

des scolaires et du grand public avec notamment :

Des ateliers éducatifs et ludiques en partenariat avec « la semaine fraîche attitude », des contes magiques des fruits et légumes, puzzle géant, goûter aux saveurs de fruits et légumes, parcours découverte, défilé de costumes ou chapeaux, ateliers de maquillage, apéritif musical, dîner sous les lampions, concert....

Partenaires associés

Mairie de Bordeaux, Association du Village Saint Seurin, Commerçants...

COÛT – FINANCEMENT DE LA MANIFESTATION

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	H.T.	TTC	INTITULE	TTC
<u>Animation</u>	2 558,53	3 060,00	Associations	2 260,00
<i>musiciens</i>	1 505,02	1 800,00		
<i>prestations animations (conteuses, échassiers, jeux géants,...)</i>	1 053,51	1 260,00		
<u>Logistique</u>	292,64	350,00	Partenaires publics	2 950,00
<i>gardiennage</i>	292,64	350,00		
<u>Communication</u>	167,22	200,00	<i>Ville de Bordeaux</i>	2 200,00
<i>Affiches</i>	167,22	200,00	<i>Fisac - Ronde des Quartiers</i>	750,00
<u>Décoration</u>	668,90	800,00		
<i>matériaux de décoration</i>	418,06	500,00		
<i>fruits et légumes pour décoration</i>	250,84	300,00		
<u>Repas</u>	668,90	800,00		
<i>alimentation</i>	668,90	800,00		
TOTAL	4 356,19	5 210,00	TOTAL	5 210,00

Association des commerçants du Grand Parc



Fête des Mères

Le samedi 2 juin 2007
de 10 h à 13 h



L'association des commerçants du Grand Parc propose à l'occasion de la fête des mères, un rendez-vous « relaxant » sous la forme de massages réservés et offerts aux mamans, les clientes principales de leurs magasins !

Descriptif :

Dès le début de la matinée, 4 professionnels du massage équipés de leur chaise ergonomique masseront pendant 15 ms chaque cliente. Ces massages s'effectueront habillé dans une ambiance musicale et odorante adaptée. Cette technique permet en peu de temps de dissiper la fatigue et le stress et procure une relaxation rapide.

Tout au long de la matinée, un quiz sera proposée à l'ensemble des clientes qui pourront se rendre dans les magasins du centre commercial afin de trouver le maximum de réponses sur la vie des commerces, les produits, les commerçants de leurs magasins habituels. De nombreux cadeaux leur seront offerts (bons cadeaux pour des soins, corbeilles de fruits, bons de réduction....).

Objectifs :

- **développer une relation privilégiée avec les clientes**, en créant une animation spécialement pour elles, pour leur plaisir, leur bien être.
-
- **Promouvoir les commerces** du centre commercial auprès des clientes en leur proposant un jeu sur « connaissance des commerçants et des commerces ».

CHARGES			PRODUITS	
INTITULE	HT	TTC	INTITULE	TTC
ANIMATIONS	600,00	600,00		
<i>Prestations massages</i>	<i>600,00</i>	<i>600,00</i>		
LOGISTIQUE	350,84	409,80	Association	806,81
<i>Assurance</i>	<i>50,00</i>	<i>50,00</i>	Partenaires publics	2 280,00
<i>location matériel</i>	<i>250,84</i>	<i>300,00</i>	<i>Mairie de Bordeaux</i>	<i>855,00</i>
<i>Achat de matériel (ralonge électrique)</i>	<i>50,00</i>	<i>59,80</i>	<i>Fisac Redynamisation du centre</i>	<i>1 425,00</i>
COMMUNICATION	905,87	1 083,41		
<i>6000 Flyers + 60 Affiches</i>	<i>446,00</i>	<i>533,41</i>		
<i>Distribution</i>	<i>459,87</i>	<i>550,00</i>		
HONORAIRES	993,60	993,60		
<i>Organisation</i>	<i>993,60</i>	<i>993,60</i>		
TOTAL	2 850,30	3 086,81	TOTAL	3 086,81

M. BRON. -

Monsieur le Maire, il s'agit de 4 subventions traditionnelles :

La première est réservée au Marché Biologique qui fête son 30^{ème} anniversaire pour 2.375 euros.

La deuxième concerne les Commerçants de Caudéran Centre pour 2.300 euros.

La troisième concerne l'Association Judaïque Saint-Seurin pour 2.200 euros.

La quatrième concerne les Commerçants du Grand Parc pour 855 euros.

M. LE MAIRE. -

Pas d'observations ?

(Aucune)

ADOpte A L'UNANIMITE